

ANNONCES

1ère insertion . . . 10c
2ème insertion . . . 05c

L'ÉCHO DE CHARLEVOIX

ABONNEMENT

Un an . . . \$1.00
Six mois . . . 0.50

LA CIE TYPOGRAPHIQUE DE LA BAIE ST. PAUL, (LIMITÉE) PROPRIÉTAIRE.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Conseils aux cultivateurs

POUR LE MOIS DE DECEMBRE

VACHES LAITIÈRES.

(Suite)

De plus, tous ces aliments contiennent plus ou moins de gras, et lorsqu'on les associe entre eux, ils apportent dans la ration une quantité de gras presque toujours suffisante. Ce sont les tourteaux et la moulée de coton, la graine de lin, qui en contiennent le plus.

Si on peut nourrir les animaux rien qu'avec du bon foin, on ne peut le faire avantageusement avec aucun de ces aliments employé seul.

La paille employée seule ne nourrirait pas suffisamment; les betteraves ou l'ensilage seuls affaibliraient et relâcheraient les animaux; les tourteaux ou les grains seuls les échaufferaient et les exposeraient à des inflammations d'intestins, et coûteraient du reste trop cher.

Les aliments entrant dans les 4 catégories dont nous venons de parler doivent donc tous jours être mélangés entre eux et avec du bon foin avant d'être servis aux animaux.

Le bon foin doit en général former la base des rations. On en donne de 8 à 10 lbs par jour pour une vache de poids moyen. Certains praticiens conseillent de ne pas le hacher ou de le hacher qu'en partie. Dans ce dernier cas, on mélangera la partie hachée avec la paille, les racines et les aliments concentrés.

A ce on ajoutera 40 lbs et plus d'ensilage ou de racines, par tête et par jour. Les racines doivent être coupées et l'ensilage haché.

Quant à la paille, que l'on donne en même temps, on doit la hacher en tout ou en partie et mélanger la partie hachée aux racines et aux aliments concentrés. La partie non hachée de la paille se donne généralement à la fin du repas. Pour les animaux trop gourmands on peut en donner mélangée à du foin au commencement du repas. Cela les empêchera de manger trop avidement et trop vite les racines et autres aliments qu'on leur donnera après.

La paille non mangée doit être employée comme litière. On en fait entrer dans les rations environ de 1 à 2 lbs par tête et par jour. C'est la paille d'avoine qui convient le mieux pour les vaches.

La ration sera complète par environ 2 lbs. d'un mélange par moitié de grains et de tourteaux ou moulée de coton, ou de farine de graine de lin. On peut laisser fermenter ce dernier mélange douze heures en tas avant de le servir.

La ration que nous venons d'indiquer peut convenir pour une vache de poids moyen et dans des conditions normales. Appelons-la "ration normale." Elle contient les matières azotées, l'amidon, les sucres et les fibres à près dans les proportions dans lesquelles ils se trouvent dans le bon foin (si on ne tient pas compte de l'eau.)

Lorsque la qualité des foins, des graines, des racines et des tourteaux varie, voici une idée de la manière de procéder pour balancer la ration.

Pour augmenter la proportion de fibres, on peut augmenter la proportion de paille.

Pour augmenter les éléments azotés, on augmente la proportion de tourteaux ou de grains.

Pour augmenter la quantité d'eau, on peut augmenter la proportion des racines.

Si le foin est du foin riche en

matières fibreuses comme le foin des marais, par exemple, on supprimera la paille et on la remplacera par une quantité équivalente de foin et de plus, comme ce foin est pauvre en matières azotées et en farineux, on augmentera la quantité de grains et de tourteaux ou de moulée. Si on emploie l'ensilage au lieu de racines, comme il renferme plus de fibres que les racines, il faudra diminuer ou même supprimer la paille en augmentant un peu la quantité d'ensilage ou celle du foin. Plus le foin et l'ensilage seront grossiers, moins il faudra donner de paille.

Plus le foin sera pauvre, plus il faudra de grains et de tourteaux.

Par la pratique on arrive vite à savoir balancer convenablement ses rations en procédant comme nous venons de l'indiquer.

Un bon praticien ne sera jamais embarrassé sous ce rapport.

La même ration ne conviendra pas toujours à toutes les vaches. Il faut faire attention aux déjections des animaux. Si elles sont trop claires, il faut augmenter un peu la quantité de grains et de tourteaux ou diminuer la quantité de racines. Si elles sont trop dures, il vaut mieux diminuer la quantité de tourteaux.

Nous n'avons pas la prétention dans ces lignes de faire de la science et de donner des règles invariables; ce que nous voulons, c'est indiquer au cultivateur un moyen de se guider suffisamment compréhensible et exact pour une bonne partie des cas qui se présentent en pratique.

On prépare chaque jour une quantité suffisante de chacun des aliments employés pour que leurs poids soient entre eux à peu près dans les proportions que nous avons indiquées, et pour que chaque animal ait autant du mélange qu'il en peut manger et digérer. Mettre du sel à la disposition des vaches ou saler les rations. Les animaux doivent aussi avoir de la bonne eau à leur disposition.

Comme les cultivateurs ne peuvent pas toujours se procurer des tourteaux ou de la moulée de coton, nous leur conseillons fort de semer de la graine de lin. Le lin vient admirablement dans la Province. La graine de lin moulée est un des aliments concentrés les meilleurs. Elle est très riche en azote et, de plus, elle est très riche en graisse, et elle a la propriété de ne pas constiper les animaux. Pour les vaches laitières, il sera toujours bon de la mélanger à d'autres grains; elle pourra être donnée moulée. Quand l'avoine est bon marché, elle peut avec avantage entrer dans les rations.

Pour servir les rations, on peut hacher la paille, le foin, les racines, puis donner de ce mélange autant que chaque vache peut en manger. On peut le laisser plus ou moins fermenter, comme nous l'avons dit plus haut. Lorsqu'il y a des betteraves, qui sont un aliment très riche en sucre, par la fermentation il se forme un peu d'alcool qui donne au mélange une saveur agréable qui excite l'appétit des vaches. La fermentation ne doit cependant jamais être poussée jusqu'à la transformation de l'alcool formé en vinaigre (acide acétique) qui est nuisible aux vaches. Elle doit être très légère. L'ensilage communique aussi la même saveur à la ration.

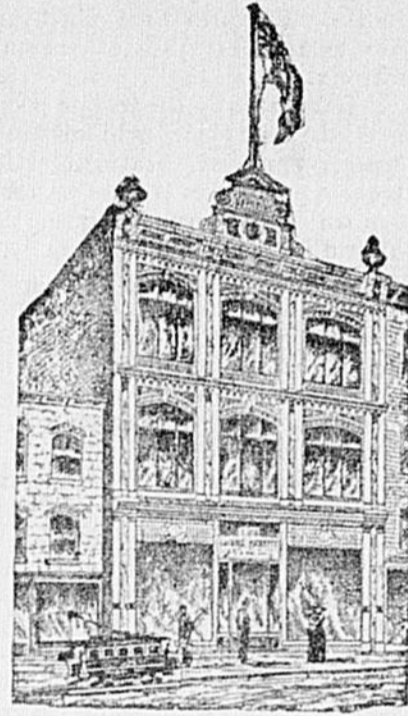
(A SUIVRE)

LA MAISON DE Nouveautés par Excellence

Pour vos Achats d'Automne

C'EST SANS CONTREDIT

Lacroix Pichette & Cie



Vous trouverez dans cet établissement tout ce qu'il peut y avoir en fait de

Manteaux Importés Manteaux Faits sur Commande

Drapes à Manteaux dans les nuances les plus recherchées. Etoffes à robes, noires, dans les derniers goûts. Etoffes à robes, de la plus haute nouveauté comme genre et couleur.

La Maison LACROIX, PICHETTE & Cie

tient aussi à la disposition des dames, des garnitures de cou fabriqués avec les fourrures les plus nouvelles, ainsi que des manchons, casques, etc.

Elle a reçu tout nouvellement un assortiment des plus variés et des plus élégants en fait d'étoffes à pardessus et de tissus de toute espèce pour habillement d'hommes.

On s'est fait une règle invariable dans ce département d'exécuter avec ponctualité et promptitude toutes les commandes que l'on reçoit pour confection. On s'est aussi assuré les services d'un tailleur responsable, aussi la coupe et le fini sont ils garantis comme perfection.

L'assortiment de la maison en fait de vêtements de dessous, camisoles, caleçons, ch. mises, collets, est on ne peut plus complet.

Elle s'est faite une véritable spécialité du choix et de la vente des cravates.

La maison LACROIX, PICHETTE & CIE se permet de porter d'une manière toute spéciale à l'attention des acheteurs son immense assortiment de tapis, prélatris, tapis de liège, couchettes, matelats, rideaux, pèdes, couvertes de laine blanche, confortables, etc., etc., en un mot de tous les articles qui tiennent au confort d'une maison.

TOUT SE VEND A UN SEUL PRIX ET QUI EST MARQUE EN CHIFFRE INTELLIGIBLE POUR TOUS.

Lacroix, Pichette & Cie

No 123 rue St Joseph St Roch Quebec

ELZ. PICARD
JOS. SHINK

TELEPHONE 2239.

Alp. LABERGE
L. N. RIOUX

A LA QUEBECOISE

155 Rue St. Joseph, St Roch, Quebec
(EN FACE DU PRESBYTERE)

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES

A constamment en mains un assortiment de Tweeds, Serges Etoffes à Robes, Tapis, Prélatris, Garnitures de maison, Etc.

Tailleurs - et - Modistes
EMPLOYES A LA MAISON

L'Echo de Charlevoix

Journal Hebdomadaire

PUBLIE TOUS LES JEUDIS A LA BAIE SAINT-PAUL, CO. CHARLEVOIX

Abonnement : \$1.00 par Année.

E. CONSTANTIN & FILS

Liste des Bargains Pour tout le mois

Un lot d'indiennes à moitié prix de vente, seulement 43c la verge.

100 pièces de coton jaune valant 5c pour 3c la verge.
125 pièces de coton blanc valant 7c pour 5c la verge.

Costumes d'été \$1.00 seulement.

Pour être vendus à moins que les prix des manufacturiers

Les plus récentes modes américaines, — nouvelles nuances — toutes les couleurs. brun, vert, faon, reseda, bleu, etc.

Département des soies.

3 000 verges de soies de fantaisie, dans ce lot se trouve de nouvelles soies rayées de fantaisie, dans toutes les couleurs les plus nouvelles, noir et blanc, soies carreautes. Bon marché à 75c. Choix durant la vente, seulement 50c la verge.

25 pièces de nouvelle soie rayée pour blouses, entièrement garantie pure soie. Toutes les nouvelles couleurs. Bon marché à 65c. Prix de vente 43c la verge.

Département des étoffes à robes.

350 verges d'étoffes à robes de fantaisie, toutes les nouvelles couleurs, bon marché à 30 et 35 cts; prix de vente, seulement 15c la verge.

100 pièces d'étoffes à robes de couleur, soie et laine, tout laine, le plus beau mohair uni, magnifique soie brochée et tout ce lot valant de 75c à \$1.50;

Blouses : Nous en vendons des centaines chaque jour à cause des grandes réductions dans ce département. Blouses en mousseline de fantaisie, valant \$1.10, seulement 39c.

Département des couvertes et couvrepieds.

300 paires de belles couvertes blanches d'été, grande dimension, bordure choisie, seulement 75c la paire.

200 paires de couvertes d'été pour enfants, avec magnifiques bordures; deux lignes spéciales. Prix de 25 à 30c la paire.

Nous n'avons plus que 200 de nos fameux couvrepieds blancs, bon marché à \$1.22; prix de vente, 87c chacun.

Valeurs en fait de bas.

200 paires de bas de coton noir et de couleur pour dames, valant 20c pour 10c chacune.

150 complet de sous-vêtements en beau balbriggan pour hommes, valant 60c pour 37c.

Parapluies. — Valeur spéciale en parapluies pour hommes et femmes, \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75 chacun

200 vgs de tweed pour habillement d'hommes, valant 50c pour 25c la verge.

50 doz. camisole et caleçons tout laine. Tant qu'il y en aura pour 30c.

Un Tailleur d'expérience Attache à l'établissement
E. Constantin & Fils
No 10, RUE ST. JEAN, HAUTE VILLE

U. F. DROUIN, SUCCESSEUR DE

J E BIGAOUETTE
Marchand - - de - - Quincailleries

GROS ET DETAIL
Assortiment complet de bois de roues, fer en barres, et tout ce qui concerne la ligne de forgerons et charrons. Prix très bas; satisfaction garantie.

Ecrivez pour nos PRIX
OIN DES.....
RUES ST. JOSEPH ET ST. ROCH
QUEBEC.

CHAS. S RIVERIN

EPICIER
Marchand de Vins et Liqueurs

EN - GROS - ET - EN - DETAIL
55 Rue de la Couronne
St. Roch Quebec.

SPECIALITE : Vin St. Michel - Le Roi des Vins Hygiéniques.

L'Echo de Charlevoix.
JOURNAL HEBDOMADAIRE
Publié à la Baie St Paul tous les Jendis

ABONNEMENT :
Un an..... \$1.00
Six mois..... 0.50

TARIF DES ANNONCES :
Une insertion, la ligne..... 10c
Deux..... 05c

Conditions spéciales pour les annonces à longs termes.
Toute correspondance concernant l'administration ou la rédaction doit être adressée comme suit :

L'ECHO DE CHARLEVOIX,
Baie St. Paul, P. Q.

BAIE ST. PAUL, 1 DECEMBRE, 1908

Choses et Autres

La nouvelle loi postale, due à la sollicitude et aux hautes capacités de l'hon. ministre des Postes, M. Mulock, contient des perles d'une grande richesse. A part l'article concernant les journaux qui veut que tous les éditeurs paient des frais de postages, pour expédier leurs publications, il y en a un autre concernant le port des lettres entre le Canada et l'Angleterre.

D'après l'ancienne loi, nous payions 5c pour expédier une lettre dans le pays de John Bull. Aujourd'hui, pour plaire à MM. les Anglais, on a réduit ce tarif à 2c.

N'empêche qu'à la Baie St. Paul, où il y a quatre bureaux de postes dans un rayon d'un mille, il nous faut payer 3c pour le transport de nos lettres d'un bureau à un autre.

Ainsi pour un trajet de cinq minutes, nous payons un centin de plus que pour envoyer nos lettres de l'autre côté de l'Atlantique.

O bienfaits du régime de M. Mulock !

Il y a quelques semaines, un M. Tremblay, des Ebolements, était poursuivi par les autorités pour avoir vendu de la boisson sans licence, sur la plainte de M. Xavier Bouchard. M. Tremblay fut condamné et paye \$120 d'amende. Mais comme le plaignant se trouvait dans le même cas que l'accusé, ce dernier porta plainte à son tour contre Bouchard pour vente de boisson sans licence.

Tremblay est un conservateur et Bouchard un libéral.

Bouchard se voyant dans de mauvais draps, s'empresse de remettre l'argent aux personnes qui lui avaient acheté sa boisson... et comme conséquence, le percepteur du revenu refuse à présent de procéder contre Bouchard, qui est accusé d'un délit punissable par la loi, mais qui a la chance d'être un bon libéral.

Les autorités invoquent que l'argent ayant été remis, la preuve disparaît. Cette raison est bien futile, et toute personne qui connaît l'ABC des affaires conviendra que le délit est aussi grave dans le cas de Bouchard que dans celui de Tremblay.

Les affaires se font lentement, bien lentement, dans notre pauvre Baie St Paul.

Dernièrement on demandait l'internement d'une pauvre folle à l'asile de Beauport.

L'application était prête et il ne manquait plus que la signature du maire de la paroisse pour compléter les formalités. Eh bien, ça été toute une histoire. Le maire a refusé de signer avant d'avoir soumis la question au conseil, afin de savoir qui devrait payer la pension à l'asile.

Il n'était pas nécessaire que la question fut soumise au conseil. Du moment qu'une application est soumise au maire, il est du devoir de celui-ci de la signer sans retard. La loi est très claire sur ce point.

La question de savoir si c'est au conseil ou à la famille de payer la pension de la patiente, est chose secondaire et doit être débattue ultérieurement.

Dans notre dernière édition nous avons commis deux erreurs typographiques que nous tenons à réparer. Au cours de notre article sur nos écoles primaires, nous disions que l'Isle-aux-Coudres payait \$1.85 de taxes scolaires et la Petite Rivière \$1.25.

Il faut lire : Isle-aux-Coudres 18 centins ; Petite Rivière, 15 centins.

Le "Progrès" et le "Protecteur", de Chicoutimi, se font des caresses bien touchantes depuis quelques temps. Et dans leur transport, ils ne songent même pas à observer les règles les plus élémentaires de la décence. Ces deux journaux en ont sur le compte de l'hon. juge Gagné depuis quelques mois et si le "Protecteur" a mis du temps à faire écho aux platitudes du "Progrès" il se rattrape en essayant de surpasser ce dernier dans l'art d'injurier et de persécuter les citoyens les plus honorables comme les plus paisibles.

Il paraît que l'hon. juge doit passer au crible de ces gens comme M. Belley et tant d'autres.

Ces deux journaux, pendant les trois dernières années, se sont injuriés de la plus belle façon ; c'était rendu à un point que le public en levait les épaules de dégoût en les lisant. Il n'y a pas longtemps, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre et depuis ce temps c'est un embrassage en règle. Que voulez-vous, le proverbe est infailible : "Qui se ressemble se rassemble."

S'il nous était permis d'entrer dans cette discussion et de mettre au jour des actes privés, (choses dont nos confrères ne se soucieraient guère) il nous serait facile de prouver que le juge Gagné a plus fait pour la amélioration du service dans Chicoutimi que tous les autres directeurs de la compagnie, ainsi que MM. Savard, Tessier et Guay !

L'action de \$25,000 du maire contre son beau-frère, M. L. G. Belley, n'est qu'un "bluff", nous assure-t-on. On nous dit que M. Belley est presque sûr de faire renvoyer cette action sur exception à la forme.

Dans le cas contraire, il plaiderait au mérite, vérité des faits, bonne foi et intérêt public.

On promet de faire danser au maire de Chicoutimi et à quelques autres, le quadrille d'honneur.

MAISON DE PENSION

M. Hermel Gauthier, desire annoncer au public qu'il tient dans la maison du Club de Pêche de Québec, dans le chemin des Caps, une excellente maison de pension ouverte au public voyageur. Cette maison est située à un arpent de la barrière du côté de Québec.

Le public trouvera chez M. Gauthier tout le confort désirable. Bonne table, bonnes chambres et bons lits.

Ne manquez pas d'y arrêter lorsque vous irez ou reviendrez de Québec. Les prix sont des plus bas.

Le Projet de la Pulpe

Le livre d'actions de la compagnie de pulpe n'est ouvert que depuis une quinzaine seulement, et il est déjà recouvert de la signature d'une vingtaine de citoyens, qui se sont inscrits pour un millier de piastres chacun. La compagnie a donc actuellement un capital de \$18,000 à \$20,000.

Nous avons entendu quelques personnes faire la remarque que les actions à \$1,000 étaient trop élevées, et que la compagnie aurait mieux fait de mettre ces actions à \$100 afin de faciliter au public l'entrée dans la pulpe d'un grand nombre de personnes, pouvant disposer quelques centaines de piastres.

Nous ne sommes pas de cet avis ; au contraire, nous croyons que les promoteurs de la pulpe ont agi sagement en fixant leurs actions à \$1,000.

Ce montant assez élevé aura pour effet de fermer la porte aux petits actionnaires qui, bien souvent, causent plus de difficultés, suscitent plus de misères avec leur simple action de \$100 qu'un autre avec dix actions.

Cette histoire n'est pas nouvelle, et nous en avons la preuve très souvent.

Prenez comme exemple le projet de la manufacture de laine, formément abandonné à cause de la mauvaise volonté de ceux qui n'avaient qu'une part de \$50 dans la Compagnie. Ce n'est pas ceux qui possédaient cinq ou six parts qui ont fait le plus de tapage ; au contraire, ce sont ceux là qui ont agi le plus sagement.

Cette triste expérience du passé a fait comprendre aux promoteurs de la pulpe l'importance qu'il y avait d'écartier ces entraves. Et c'est en fixant le prix des actions assez haut qu'on a réussi à trouver un groupe de gens sérieux qui s'occuperont de faire réussir l'entreprise au lieu de se creuser la tête pour trouver des embarras et semer la discorde parmi les actionnaires.

Nous croyons que le capital nécessaire c'est à dire \$75 000 sera souscrit d'ici à une couple de semaines. Dans ce cas, la compagnie sera immédiatement formée et l'affaire sera poussée avec toute la vigueur possible.

M. D'Atteuil doit partir cette semaine pour Québec dans l'intérêt de cette entreprise.

La ligne d'hiver

Nous reproduisons de la "Défense", de Chicoutimi, les justes remarques que voici au sujet du projet de M. Charles Angers, M. P.

M. Angers, député de Charlevoix, fait actuellement de louables efforts pour établir des communications aussi faciles que possible entre son comté et Québec. Il espère obtenir un subside pour organiser un service régulier de bateau à vapeur entre la Malbaie et la rive Sud.

On nous écrit de la Malbaie à ce propos :

"Le point de départ de cette ligne serait le quai de St Irénée, Charlevoix ; on aurait le quai de St Denis, Kamouraska, comme point d'atterrage sur la rive Sud.

Il est certainement possible de tenir un bateau au quai et de faire la traversée en hiver entre les deux points sus-nommés ; la chose a été tentée avec succès, avec le "Folger", il y a plusieurs années déjà.

Le service projeté constituerait une amélioration sur l'état de choses actuel, mais ce sera loin d'être l'idéal. En effet, St Irénée, le point de départ de la ligne de bateau, n'est pas un endroit central, ce qui

est un inconvénient notable. De plus, le débarcadère du quai de St Denis est encore très loin de la plus voisine gare de chemins de fer. Il est situé à 40 arpents du chemin du roi ; c'est aussi long de chemin de grève et de route qu'il faudra battre et entretenir pendant l'hiver, puisqu'il n'y a pas d'habitations sur ce parcours. Le minuscule village situé près du quai n'est habité que pendant la saison d'été par des touristes. De St Denis, il y a trois lieues à faire en voiture pour gagner la gare de St Pacôme. Ce sera, je crois, un trajet fort incommode, peu praticable et peu pratique. Nos gens sont habitués à mener leurs produits à Québec en voiture ; ils aimeront mieux suivre la vieille route que de prendre le chemin de la Rivière-Ouelle. Et après tout, c'est encore plus pratique et moins coûteux.

Il faudra donc du temps pour faire du service projeté une chose payante et pratique. Je ne crois pas qu'on puisse jamais faire un trafic quelconque de pulpe d'ici à Québec par la Rivière-Ouelle. Il faudrait une voie ferrée entre le quai de St Denis et la gare de St. Pacôme. Et en fin de compte, tout le profit sera pour le comté de M. Carroll ; l'avantage sera mince pour Charlevoix.

"Je crois qu'il vaudrait mieux appliquer le subside obtenu pour le service projeté au prolongement de l'électrique de Montmorency et Charlevoix jusqu'ici. Toutes les paroisses pourraient profiter de cette voie ferrée, tandis que pour la plus part d'entre elles, il sera plus court et moins coûteux d'aller à Québec par le vieux chemin des caps."

PARALYSIE PARTIELLE

Un gros rhume porte une grave atteinte à la santé d'une mère de famille.—Paralyse partielle ruivie d'évanouissements—Les médecins ne réussissent pas à la soulager—Les Pilules Roses du Dr Williams lui rendent la santé.

Le public de Brookholm, faubourg d'Owen Sound, s'agite au sujet des cures étonnantes opérées par les Pilules Roses du Dr Williams. On montra à un journaliste de Toronto, qui était venu passer quelques jours dans ces parages, une maison sur un coteau d'où la vue domine la baie d'Owen Sound, lui disant qu'il y apprendrait quelque chose sur une cure effectuée par les Pilules Roses du Dr Williams. Il s'y rendit et apprit par M. T. F. Goodfellow, le propriétaire de cette agréable résidence, les faits suivants :

"Ma femme dit dans une vaste mesure sa santé actuelle aux Pilules Roses du Dr Williams," dit M. Goodfellow. "Le 12 juillet 1895, Mme Goodfellow fit une excursion en bateau à Collingwood et revint avec un gros rhume qui se transforma en paralysie du côté droit et du bras. Avec cela il lui prenait des étourdissements et des faiblesses qui lui faisaient perdre connaissance. La paralysie l'avait rendu incapable de soulever de la main gauche le moindre poids. Elle fit venir les médecins et se conforma à leurs prescriptions, mais c'était peine perdue ; son état était toujours le même. La maladie de Mme Goodfellow, qui était mère de trois enfants et doit prendre soin d'eux et de son état un sujet d'embarras et d'affliction pour la famille. La paralysie et les évanouissements l'ont affligée huit mois durant, lorsqu'une de ses amies la pressa d'essayer une boîte des Pilules Roses du Dr Williams. Pour lui faire plaisir elle consentit à en acheter quelques boîtes. Après les avoir pris, il y eut un mieux sensible. Les faiblesses étaient moins fréquentes, le côté et le bras avaient gagné en force, et elle était capable de résister. Après avoir fait la sixième boîte, elle cessa le remède,

Lettre Ouverte au Beau Sexe

MADAME,

MADemoisELLE,

Dans ce siècle égoïste où constamment priment toute autre considération, l'intérêt personnel et le désir effréné de faire des dollars afin de procurer à ce tyran, "le moi", la plus grande somme de réjouissances possible, l'idée de donner des consultations absolument gratuites, peut paraître de prime abord étrange et irréalisable.

C'est pourtant bien l'offre que vient faire aux femmes et aux jeunes filles souffrant de quelque une de ces maladies si épuisantes communes à leur sexe, la Compagnie Médicale Française dont le bureau principal est au foyer même de la science de la médecine, à Paris.

Nous vous demandons même, Mesdames, l'explication de ce fait presque incroyable que des médecins distingués, les spécialistes de grande réputation, passent leur temps à étudier les nombreux cas qui leur sont soumis et à dicter à leurs secrétaires, des réponses aux milliers de lettres qu'ils reçoivent.

Cette explication, la voici en deux mots : La Cie Médicale Française ayant réussi à réaliser un capital considérable, (grâce à la faveur dans laquelle sont tenues dans le monde entier ses fameuses Pilules Blanches du Dr Clément pour les femmes faibles,) emploie la meilleure partie de ce revenu au paiement des travaux de ces médecins spécialistes.

Donc pas de crainte pour consulter nos médecins. La création la plus complète vous est assurée, et sur demande, ils vous enverront un questionnaire imprimé dont vous n'aurez qu'à remplir les blancs. Immédiatement après, vous recevrez une consultation complète sur le traitement que vous devrez suivre pour la guérison de votre cas.

Dans les circulaires que nous vous enverrons, mesdames vous pourrez vous rendre compte par vous-mêmes des propriétés curatives merveilleuses des fameuses "Pilules Blanches du Dr Clément"

Ce n'est pas là un remède UNIVERSEL inventé par le charlatanisme pour exploiter la naïveté publique.

Les Pilules Blanches du Dr Clément ne prétendent pas guérir toutes les maladies, mais seulement les maladies particulières au Beau Sexe. Elle ne guérissent pas un cor au pied ou un mal de dents, mais elles sont d'une efficacité prompte et sûre dans les cas de nervosité, d'anémie, de débilité et de pauvreté du sang.

Car leur action directe est de donner du ton de la vigueur et de la force au sang en le purifiant et en l'enrichissant. Par conséquent tous ces troubles organique et ces indispositions qui sont dans la plupart des cas, le prélude de maladies sérieuses et quelquefois fatales disparaissent rapidement avec l'usage des Pilules Blanches du Dr Clément et l'adoption d'un régime sain et régulier. Les malaises particuliers à l'âge critique ; le teint jaunâtre ; la perte de sommeil et d'appétit ; les irrégularités ; les migraines, les douleurs dans la poitrine, les côtés et le dos ne résistent pas à l'action bienfaisante des Pilules Blanches du Dr Clément qui peuvent être prises avec succès et sans aucun danger, en tout temps, à tout âge et sous toute condition.

Méfiez vous des imitations ; car nombre de ces imitations contiennent des drogues dangereuses. Rappelez vous bien que les Pilules Blanches du Dr Clément sont toujours vendues en petites boîtes rondes en bois contenant 50 pilules blanches. Si votre pharmacien n'elles a pas, refusez toutes au res pilules Roses Rouges ou Bleues qu'on pourra vous offrir sous prétexte qu'elles sont aussi bonnes. Exigez les Pilules Blanches du Dr Clément et si vous ne pouvez vous les procurer autrement, écrivez-nous. Nous vous les enverrons franco sur réception de 50 cts pour une boîte, ou 6 boîtes pour \$2.50 par lettre enregistrée ou mandat poste.

Ayez soin, mesdames, de donner votre adresse complète afin d'éviter tout retard dans l'envoi.

Nous avons l'honneur de nous souscrire, Madame et Mademoiselle,

De vos gracieuses personnes les très humbles serviteurs,

LA CIE MEDICALE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES CONSULTATIONS : Boite Poste No 2309
MONTREAL, CANADA

Compagnie Chinic, QUEBEC

ANCIENNE MAISON METHOT FONDEE EN 1808

Marchands Quincailliers EN GROS ET EN DETAIL.

Fournisseurs Ordinaires

Du Clergé, des Fabriques, des Marchands de la Campagne, DES FORGERONS ET CHARRONS

Bon Marche Exceptionnel - - - Un Seul Prix

de, ne sentant plus aucun mal. Mais plus tard, quelques-uns des vieux symptômes se firent sentir de nouveau. Elle en acheta une nouvelle provision et recommença le traitement ; à sa grande satisfaction ces bonnes petites pilules firent de nouveau cesser le mal et elle en prolongea l'usage assez longtemps pour l'extirper complètement. Il y a de cela un an et demi et c'est à peine qu'elle s'est aperçue une couple de fois de quelques légers symptômes de sa maladie d'autrefois, lesquels ont cessé de suite sous

l'effet de quelques doses du même remède. Mme Goodfellow est fermement convaincue qu'elle doit sa santé actuelle aux Pilules Roses du Dr Williams, et elle les recommande avec enthousiasme à ses amies et à ses connaissances.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les nouvelles annonces que nous publions en second page : celle de M. E. Chénard et Fils, marchand de Nouveautés, H. G. V. et celle de M. U. F. Drouin, marchand quincaillier.

FONDÉE EN 1885.

TÉLÉPHONE 2184

NAP. VEZINA.



Ferblantier, Plombier, Gazier.

Spécialité pour le posage d'appareils de Chauffage à la Vapeur, à Eau Chaude et à Air chaud.

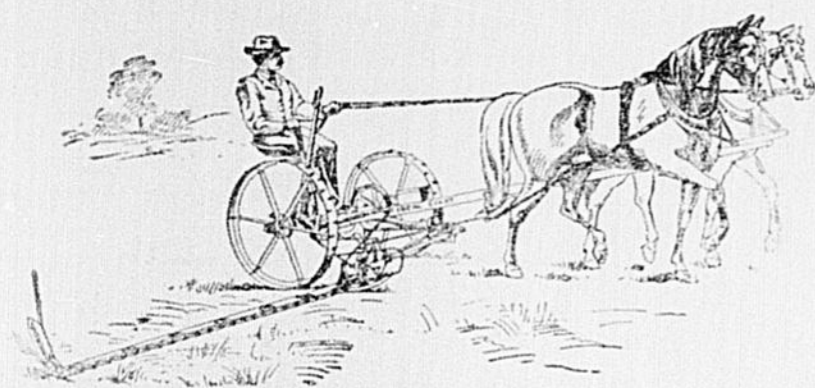
—o INSTALLATION o—

D'Éclairage Électrique, Gaz Acétylène et Cloche Électrique.

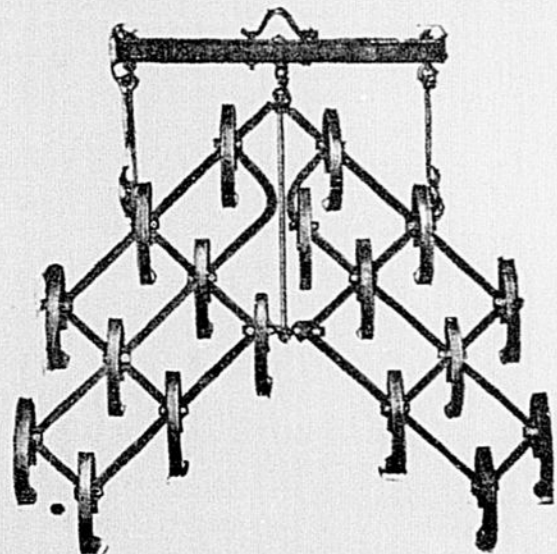
254 et 256, RUE RICHARDSON,
SAINT ROCH, QUEBEC.

JOSEPH T. FORTIN.

Agent de la maison P. T. Leger de Quebec



M. Fortin a le plaisir d'annoncer au public qu'il vient de prendre l'agence de l'importante maison Leger et qu'il est en mesure de vendre tout ce dont les cultivateurs ont besoin, tel que : moissonneuses, faucheuses, rateaux à cheval, semoirs, lieuses, charrues de toute pesanteur, charrues reversibles pour les coteaux, herbes avec cadre en acier et dents à ressorts, semoir "Queen" pour le blé-d'Inde avec distributeur d'engrais, sarclouses, cultivateur "Jubilee" avec ou sans levier, rouleau de terre houe à cheval, brouette de jardin, pelle à cheval en acier, coupe-paille à la main, coupe racines, égraineur de blé-d'Inde, rouleau pour la neige, charrue pour la neige, pierres à faux pour les instruments aratoires ; indispensables aux cultivateurs ; huile à machines de première qualité.



Moulins à battre, cribles, arrache-souches, scies circulaires laves et tondeuses, à l'usage des familles. Voitures de tous les genres et de tous les prix. Carrosses, buggies, skey et express. Assortiment complet de voitures d'hiver. Machines à coudre "Queen" et "White" les meilleures du monde.

Bicycles ! Bicycles !

PAYABLES A LA SEMAINE OU AU MOIS

J'ai aussi l'agence pour les bicycles "White" une des meilleures marques de bicycles du Canada. Jeunes gens qui désirez un bon bicycle à de bonnes conditions, venez me voir et je suis sûr que vous serez satisfaits. Conditions de paiement : comptant, à la semaine ou au mois.

VENEZ VOIR NOS CATALOGUES ILLUSTRES

JOSEPH T. FORTIN

Baie St. Paul, — Co. Charlevoix

Chs. Angers, M. P. J. S. Perreault,
AVOCAT AVOCAT.
Village Malbaie, Co. Charlevoix Village Malbaie, Co. Charlevoix

BISCUITS ! BISCUITS ! !

Si vous voulez les Meilleurs biscuits fabriques au Canada, adressez-vous à

J. B. ALLARD & FILS,

147, RUE ST JOSEPH,
QUEBEC

Cette maison existe depuis 1859. Sa réputation est universelle, et il suffit d'acheter là une fois pour ne jamais aller ailleurs. Les prix sont des plus bas, et la marchandise de première qualité. Une visite est sollicitée.

J. B. ALLARD & FILS.

J. B. RENAUD & CIE.

NEGOCIANTS EN GROS.

Poisson ! Poisson !

En déchargement de la goëlette "Stadacona" arrivant du Labrador

Hareng du Labrador Nos. 1 et 2
Hareng du Labrador Eskimo No 1
Saumon Nos 1, 2 et 3.
Morue Nos 1 et 2. — Anguille, Flétant, etc

AUSSI.....

Farine, Grains, Lard, Saumon, Et.

Le tout au plus bas prix du marché.

123-140 RUE ST PAUL

QUEBEC

THOMAS MAY & Co.

Importateurs de NOUVEAUTÉS

Carre Victoria,
Montreal, P. Q.

Notre maison est une des plus anciennes du pays et notre commerce est étendu dans le monde entier. Nous importons nos marchandises directement d'Angleterre, d'Allemagne, de France et des Etats-Unis.

Nous avons une succursale dans la ville de QUEBEC

THOMAS MAY & CO.

MONTREAL

REPRESENTANT DE LA MAISON :

J. H. Clerk

Lancashire

Insurance Company
Of England - - -

JOS. T. FORTIN,
Agent - Baie St Paul.

La compagnie d'assurance contre le feu "Lancashire" vient de confier à M. Fortin son agence pour la Baie St. Paul. Cette compagnie est établie depuis 1852 et offre les plus solides garanties qu'il soit possible de demander. Le montant total garanti aux assurés est de \$13,821,990, et le total des fonds investis dépasse SEPT MILLIONS DE DOLLARS.

Si vous voulez faire assurer votre maison, ne choisissez pas d'autre compagnie que celle-ci ; c'est la meilleure du monde entier,

JOS T. FORTIN, Agent.

Aux Navigateurs

M. Philippe Gagnon, marchand de la Baie St. Paul, offre en vente tout un grément de gré à gré aux conditions les plus avantageuses qu'il soit possible de trouver. Ces articles sont :

1 grande Voile, Gib, Foc, 1 Ancre, 1 Cabestan, des Haubans en Broches (wires) 25 pouliés, 75 brasses de chaîne, 1 Chaloupe et un Ancre de toue.

Le tout s'ra vendu à Sacrifice.

N'oubliez pas non plus que M. Gagnon a un assortiment considérable de

HARDES FAITES

venant des meilleures manufactures et qu'il vend à meilleur marché que n'importe où ailleurs.

Assortiment le plus considérable de grosseries et marchandises sèches qu'il y ait à la Baie St. Paul.

Une visite est sollicitée.

PHILIPPE GAGNON,
Marchand.



CERTIFICAT

J'ai fait l'analyse de la Bière Proteau & Carignan, Québec, qui a été trouvée parfaitement pure. Le houblon est le seul produit qui lui donne une amertume des plus agréables. Elle est délicate et facilement supportée par les estomacs les plus délicats. Cette bière contient 5.85 par cent d'alcool, produit de la fermentation du malt et elle est transparente.

M. Fiset, M. D.

Analyste public.

Québec, 25 mars 1897.

— EN VENTE CHEZ —

ARTHUR POTVIN - - Baie St. Paul.

Benjamin Simard

Le Magasin qui fait le plus Haut Montant d'affaires par Année

En face de l'Eglise, Baie St. Paul.

M. Simard désire informer ses nombreuses pratiques qu'il a toujours en stock un assortiment complet de marchandises sèches. Groceries de toutes sortes. Lard, poissons, farines de toutes les qualités et de tous les prix.

Bois de Chauffage, Etc.

Etabli en 1863.

Leclerc & Letellier,

Epicerie et Provisions en Gros
104 et 106 Rue St. Paul
QUEBEC.

VIN DE MESSE
UNE SPECIALITE.

Discours

—DE—

M. JOS. GIRARD, M. P. P.

PRONONCE MERCREDI, LE 28 NOVEMBRE

AU CONGRES DE COLONISATION

Si j'ai accepté l'invitation qui m'a été faite d'adresser la parole à l'une des séances du grand congrès de colonisation, que les directeurs de la Société de Colonisation ont si bien organisé, ce n'est pas parce que j'ai cru pouvoir apporter un grand concours de lumière aux délibérations de cette assemblée, mais parce que j'ai bien compris qu'à Montréal on voulait connaître bien la véritable position de la colonisation dans tous les coins de la province, et que l'on désirait, après une étude sérieuse de l'état des choses actuel, trouver le moyen de porter remède aux maux s'il y a lieu, et en tous cas promouvoir plus rapidement que jamais la marche de la colonisation dans la province, sans distinction de clochers et sans luttes d'intérêt de localité. Toutefois, sans vouloir établir une comparaison de clochers, je vous demanderai en passant de vous dire quelques mots de la région que j'ai l'honneur de représenter, afin de vous démontrer que là comme ici, comme dans la Métapiéda et la Gaspésie, il y a des terres riches et fertiles sur lesquelles un colon peut vivre heureux et content et assurer à sa famille un avenir prospère.

Le seul capital entré au Lac St. Jean a été une somme énorme de courage, d'énergie, de religion et de foi dans l'avenir de la province; d'autre capital: pas du tout. En 1854 il n'y avait pas une Ame, et aujourd'hui on en compte une vingtaine de mille, comprenant vingt-quatre ou vingt-cinq paroisses qui ont fourni la population qui les habite. L'an dernier, le Lac St. Jean exportait par les chars 2,000,000 livres de fromage et une quantité raisonnable d'animaux vivants; cette année, on a expédié autant de fromage et 60 chars d'animaux vivants sans compter les grains et les foins qui sont consommés dans les chantiers qui produisent des millions de pieds de bois, et cependant il n'y a que dix ans que le chemin de fer est rendu à Roberval et six ans qu'il se rend à Chicoutimi. Il y a vingt ans que je suis fixé sur la terre que j'habite aujourd'hui, et à part de deux qui sont partis dans ma paroisse les cent premiers colons qui s'y sont fixés vivent à l'aise sur les mêmes terres qu'ils ont achetées du gouvernement il y a 25 ou 30 ans—et ceci est l'histoire de toutes nos paroisses.— Par conséquent, nous n'émigrions pas et le sol qui nous a vu naître nous fournit quotidiennement ce dont nous avons besoin.

Notre chemin de fer transporte gratuitement au lac St. Jean les colons avec leurs bagages, leurs provisions et leurs instruments d'agriculture. C'est un grand avantage dû au bon esprit du bureau de direction qui agit ainsi depuis le commencement de ses opérations, sans aide supplémentaire des gouvernements, sauf depuis deux ans. Qu'on me permette, en passant, de remercier publiquement pour mes commettants, ces messieurs de leur esprit public; et qu'on me permette aussi de mentionner spécialement les noms de deux hommes qui ont été les auteurs

et les facteurs de la construction de notre chemin, je veux dire M. Elizée Beaudet, le vice-président actuel, et M. J. G. Scott, gérant de notre compagnie. Ces deux noms ont la vénération publique dans la région et seront répétés longtemps par nos enfants.

Si une pauvre compagnie comme la nôtre avec des subsides pourtant bien moins considérables que ceux qui sont payés à d'autres chemins dans les mêmes conditions, pour donner autant d'avantage aux colons, je me demande pourquoi le chemin du gouvernement de l'I. C. R. n'en fait pas autant en faveur de la Gaspésie?

Quant au climat, un journal tenu chez nous et dans nos régions de colonisation établit clairement que nous n'avons rien à envier aux autres parties de la Province: lundi matin on labourait dans mon pays, et hier je voyais labourer dans une campagne près de Montréal. Donc, messieurs, nous sommes tous sur un pied d'égalité fraternelle, et je vous invite à venir faire de la colonisation au Lac St. Jean, et je suis sûr que, si vous acceptez vous serez contents d'être venus.

Maintenant avec votre permission, j'ajouterai quelques considérations sur les améliorations possibles à apporter à l'état actuel de la colonisation.

Dans la région que j'habite il y a une plaie qui paralyse tout, contre laquelle tout le monde crie et que personne n'ose attaquer de front: c'est la spéculation sur les lots, qui a été engendrée par les lois qui nous régissent, et qui paraît tellement puissante maintenant, que son ouvrage injuste se continue au détriment de l'intérêt général.

D'après moi, il y a défaut dans toute l'organisation et voici mes vues:

Les arpentages sont incomplets, en ce sens qu'ils ne donnent pas du tout l'idée juste de la valeur véritable des terres arpentées. Je voudrais, moi, que tout arpenteur fût contraint à avoir avec lui, dans un arpentage de canton, un explorateur chargé spécialement chaque jour de visiter en détail les lots qui sont arpentés afin que le soir l'arpenteur puisse faire rapport que sur tant de lots partagés dans la journée il y en a tant qui sont propres à la culture, tant qui ne sont que des terres à bois, ou que ce sont tous de bonnes terres. Le simple passage dans les fronteaux ne donne aucune idée de la terre à deux arpents chaque côté et une foule de colons ont été les victimes de cette lacune en achetant sur la parole des rapports publics des lots qui ne valaient rien du tout au point de vue agricole, et j'ai entendu bien des reproches parfois bien amers, contre les hommes qui trompent ainsi le pauvre de bonne foi se confiant dans la direction des hommes publics.

Il faut à tout prix remédier à ce mal. Puis la vente des lots faite ou imposée comme condition l'occupation dans les six mois, et dix acres de défrichement dans les premiers quatre ans—c'est ici que des spéculateurs arrivent en troupes et jouent avec la loi à leur aise tout comme si la loi n'était pas, on veut faire annuler la vente faite à ces messieurs; il faut 60 jours d'avis pendant lesquels le coupable réussira à trouver une influence politique qui persuasion ne doit pas avoir lieu, et de fait le ministre se rend à: et la première vente sera main-

tenue, et le spéculateur jouira de son usurpation en attendant qu'un colon sérieux qui craint de s'enfoncer trop loin dans la forêt lui paie \$100 à \$200 pour ce qu'il a payé \$4.00 au gouvernement. Le seul moyen de remédier à cela d'un coup, est de garder les mêmes conditions d'établissement, mais qu'il soit écrit sur le billet de déclaration que tous les douze mois celui qui n'aura pas rempli ses obligations perdra "ipso facto" ses droits, que l'agent des terres tache de faire une visite annuelle dans les cantons qu'il surveillera, fera l'annulation sans avis le jour de son passage. Le lendemain messieurs les spéculateurs vont travailler ou s'en aller, et au moment où la forêt disparaît, que ce soit un spéculateur ou un autre qui travaille, ce moment là est la marque du vrai progrès—et comme encourageant que l'on donne gratuitement nos terres à celui qui, dans les deux premières années, aura fait cinq arpents de défrichement et ouvert un chemin temporaire en face de son terrain.

Puis, que le gouvernement ne mette en vente, à la fois, que le moins de terre possible, rang par rang, afin de faciliter le groupement des colons, qu'il suspende les arpentages nouveaux tant que nos terres arpentées ne seront pas vendues, et vous verrez bientôt cesser les demandes de chemins de colonisation lentement accordés et faits à moitié, et l'argent de colonisation sera employé pratiquement, et vous aurez rendu un grand service au public.

Pourquoi, lorsque le gouvernement vend des limites à bois, ne les fait-il explorer d'avance et dans les cas où ces limites sont sur des terres arables ne fixe-t-il pas un diamètre plus gros au bois à être coupé par les marchands, afin qu'il en reste pour le colon, ce qui deviendra bientôt une ressource sur son lot pour gagner quelque argent, et lui permet de défricher ce que j'ai vu bien des fois, d'acheter, du bois pour ses bâtisses sur un lot en bois debout. Ces anomalies, messieurs, vous disent qu'il y a besoin de réaménagements nécessités par l'expérience de plusieurs années.

Quant aux chemins de colonisation, n'est-il pas désirable que les argentés destinés à cette fin ne soient pas gaspillés comme on le voit tous les ans, pour des fins politiques et souvent personnelles, en ouvrage de réparations dans les vieilles paroisses.

J'entendais parler de chemin de fer aujourd'hui à propos de colonisation, et on me répondait la Province ne peut pas en faire. Je ne discuterai pas cette opinion, mais si on ne peut plus faire de grands chemins de fer, pourquoi dans les cas urgents et pour augmenter le marché du progrès, n'aurait-on pas recours aux chemins de fer étroits (es Decauville par exemple) qui rendent de grands services dans d'autres pays et coûtent si peu à construire et à entretenir?

Pour moi j'admire un gouvernement qui ne pouvant me donner un gros pain tout de suite, n'en donnerait une bonne tranche capable de me faire attendre sans souffrir, de mille autres circonstances.

On parle aussi d'aide en faveur des colons pauvres, un bonus de tant de l'acre ou un autre aide directe. Je n'ai pas foi dans ces systèmes qui peuvent entraîner de grandes dépenses, sans grand succès souvent—Au lieu de cela, que les sociétés de colonisation achètent un ou plusieurs lots dans les cantons qu'elles colonisent et que les défrichements sur ces lots soient faits par les colons qui se grouperont à l'entour, et lorsque ces terrains auront pris une valeur raisonnable, et que les colons pourront se maintenir entre eux, ils seront vendus au profit de la société, qui, avec le même argent, recommencera ailleurs le même ouvrage philanthropique dans un autre endroit. Voilà d'après moi des moyens de remédier aux griefs

que nous constatons et que je soumet respectueusement à l'attention et à la discussion de ce congrès.

Il reste la fondation de crédits agricoles qui débarrasseraient les colons et les cultivateurs du fardeau d'intérêts trop lourds. En France, en Allemagne et ailleurs les caisses rurales protègent les habitants des campagnes et leur ménagent des sommes considérables. Il y a maintenant dans le pays des capitaux considérables qui sont venus rapporter par grands produits aux propriétaires. Pourquoi le capital canadien ne pourrait-il pas rendre à la classe agricole les mêmes services que le capital européen trouve moyen de rendre aux populations rurales?

Votre congrès, messieurs de Montréal, va s'occuper de toutes ces questions. Peut-être n'obtiendra-t-il pas ce qu'il désire, du premier coup, mais je vois trop d'hommes d'affaires mêlés au mouvement, je vois trop d'unanimité des sentiments dans toutes les parties de la province pour ne pas espérer un plein succès sur toute la ligne, dans un avenir très rapproché, et je vous félicite en terminant de votre esprit d'entreprise si patriotique et si national.

Nouveau Magasin

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne la nouvelle annonce de MM. F. X. Gagnon et Cie.

Les messieurs Gagnon ont ouvert une épicerie dans notre village et ils invitent le public à leur faire une visite. La farine ainsi que toutes les autres provisions se ont vendues à grande réduction. Si vous avez quelques achats à faire dans les groceries, ne manquez pas d'aller à ce nouveau magasin.

ARTHUR POTVIN

— Si vous voulez faire un bon marché, en achetant du coton et des flanellettes de bonne qualité pour le et de la verge, allez chez M. Arthur Potvin, marchand. Vous y trouverez toutes les dernières nouveautés ainsi que liqueurs de toutes sortes aux prix de Québec.

POISSONS!

Derniers --- Arrivages

HARENG, MORUE, SAUMON, TRUTE, ANGUILLES, HUILES

—:— AUSSI —:—

Farine, Lard, Grains, Provisions

GEO LANGUAY QUEBEC

Bureaux:

48 Rue St. Paul

MAGASINS: 33, 35 et 34, 36 Rue St. André, Quai, Rues St. André & Dalhousie.

LE MONDE ILLUSTRÉ LITTÉRATURE, SCIENCE, BEAUX-ARTS, ETC.

Le tirage des numéros gagnants se fait tous les mois à Montréal, et les primes sont payées aux abonnés dans les trente jours qui suivent le tirage. Ainsi, chaque exemplaire du MONDE ILLUSTRÉ peut gagner de \$1.00 à \$50.00.

Prix d'abonnement: Un an, \$3.00, six mois, \$1.75, quatre mois, \$1.00; payable d'avance.

BERTHIAUME & SABOURIN, 42, Place Jacques-Cartier, Montréal. Demandez un numéro spécimen.

ARTHUR PARENT.

Les habitants du comté de Charlevoix apprendront avec satisfaction que M. Arthur Parent, marchand-épicerie, vient de transporter son épicerie au No. 135 rue du Pont, à Québec. En outre d'un assortiment complet d'épicerie qu'il vendra à très bon marché, M. Parent offre aux habitants de la campagne une magnifique cour couverte et 30 places d'écurie. Ses prix de louages sont plus bas que n'importe quelle autre maison de Québec. C'est un poste de commerce des plus avantageux et nous ne doutons pas que M. Parent aura la visite d'un grand nombre de nos concitoyens.

CHS S. RIVERIN.

Cette maison a une réputation incomparable. Gens du comté de Charlevoix, allez lui faire une visite lorsque vous désirerez des épiceries de choix. C'est au

No. 55, rue de la Couronne, Québec.

LA QUEBÉCOISE.

Les gens de la campagne qui vont faire leurs achats en ville ne sauraient mieux que d'aller à la Québécoise, grand magasin de marchandises sèches, 133 rue St-Joseph, St. Roch Québec. Ils y trouveront les plus hautes nouveautés.

UNE MINE D'OR

La maison Lacroix, Pichette & Cie dont nous publions l'annonce sur la première page de notre journal, offre en vente les marchandises de la plus haute nouveauté; cette maison ouverte au public depuis peu, défie toute compétition pour la modicité de ses prix.

Nous engageons nos lecteurs à faire une visite à ce nouvel établissement, où ils trouveront les articles les plus fashionables et ce au plus bas prix.

Chaussures

En Gros

J. H. BEGIN

A l'honneur d'informer ses pratiques et les marchands en général que ses échantillons du printemps et de l'été sont maintenant au complet et sont tout ce qu'il y a de plus NOUVEAU sous le rapport des COULEURS et des FORMES.

Assortiment Très Varié Offrant un Choix sans Précédent

Marchandises expédiées promptement. Conditions très faciles. Commandes par la maille sollicitées.

J. H. BEGIN,

No. 121 RUE ST. JOSEPH.

Saint-Roch Québec

Arthur Potvin Marchand-General

Joujours en main farines de toutes sortes, sirop Barbades de première qualité, 30 cts le gallon; cassonade de première qualité, 4 cts; riz, 4 cts; barley, 3 cts; coton à tisser, 18 cts la livre; épingles, 2 paquets pour 5 cts; fil Clark, 5 cts; flanellette, 5 cts; cachemirs de toutes couleurs, double largeur, pour 15 cts la verge. Chaussures à des prix exceptionnellement bas. AUSSI: Draps pour Costumes à 20 cts double largeur; pelletteries, job, à 50 par cent de réduction. Jouets d'enfants de toutes sortes, à des prix défiant toute compétition. Une visite est respectueusement sollicitée.

LICENCE POUR VENDRE DES LIQUEURS

Vous Aussi un Remède Très Efficace Contre la Dyspepsie.

ARTHUR PARENT,

MARCHAND-ÉPICIER,

133-135 RUE DU PONT

SAINT-ROCH, QUEBEC.

Assortiment Général d'épicerie de premier Choix

TEL QUE

Thé, Cafés de tous les prix. Thé, 10c à 60c la livre. Café, 15c à 60c la livre. Vins, de 60c à \$5.00 le gallon. Liqueurs de toutes sortes au plus bas prix. Fleurs, grains et provisions de toutes sortes.

AUSSI

30 Places d'Ecurie

Et une belle cour couverte à la disposition des voyageurs. Belle place pour coucher le personnel. C'est le plus beau poste de commerce de la ville.

Venez faire une visite et vous serez convaincu de la vérité

MAGASIN A DEPARTEMENTS Z. Paquet

QUE DESIREZ-VOUS MESSIEURS

Le vêtement est ici au complet, des pieds à la tête, en prévision de l'hiver le plus rigoureux.

SPECIALITE

Voici un bon Beaver noir et bleu qui fera ouvrir les yeux au prix extraordinaire qu'il est marqué, seulement 65c la verge.

Votre Choix MESDAMES!

Très beau matelassé brun et noir pour Capotes et Colletteries, valant \$3.50 pour \$2.00 la verge.

LES DERNIERS CAPICES DE LA MODE

Superbe Matinée en Plaid, Laine et Soie. Peas en plumes à 18c et 37c.

LAINES A BON MARCHÉ!

Très belle Cretonne valant 16c à 16c., réduite à 12c la verge. Beau choix de Flanellette.

Robes de nuit assorties de couleurs tendres avec jolies garnitures pour Dames et Fillettes.

Gants et mitaines en tous genres, gants de rue, gants et mitaines de voiture et de voyage.

Z. Paquet 167-169-171 Rue St. Joseph, Québec. Téléphone 2171.

Nouvelles Locales.

JUGEMENT

Dans la cause de H. Dufour, failli, Warren et vir., pétitionnaires, et Paradis et Jobin, curateurs, contestant la pétition, le juge Routhier a rendu le jugement suivant: Dufour, faisant affaires à la Malbaie, sous le nom de H. Dufour et Cie, a fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et M. Paradis et Jobin, comptables, ont été nommés curateurs du failli.

En rendant jugement le juge Routhier a fait remarquer qu'il était suffisamment prouvé que les chèques étaient la propriété de l'épouse du failli; que son mari n'avait aucun droit à s'en départir et qu'il ne l'a fait que sur menace de la prison.

SI VOUS TOUSSEZ, PRENEZ SANS DELAI LE...

VIN MORIN

Creso-Phates qui vous guérira promptement, vous donnera appétit et vous remettra vos forces.

NOCES DE DIAMANTS

Lundi matin une belle fête de famille avait lieu en cette paroisse: M. et Madame Maxime Simard, célébraient le 60e anniversaire de leur mariage.

La fête a commencé par une messe solennelle qui a été chantée dans la chapelle de l'Hospice Ste Anne et à laquelle assistaient les vieux époux et leur nombreuse famille.

M. Maxime Simard est âgé de 88 ans et madame Simard de 79 ans. La neige des années a bien laissé quelques traces sur leurs têtes, mais tous deux portent encore assez allègrement le poids de leur grand âge.

Du mariage de M. et madame Simard, naquirent dix enfants dont neuf sont encore vivants; cinq garçons et quatre filles. Ce sont MM. Alexandre Simard, cultivateur, Herménégilde Simard, cultivateur et maire de la paroisse, depuis nombre d'années; Maxime Simard, cultivateur, l'Hydime Simard, cultivateur et Wilfrid Simard, marchand, de cette localité.

En outre de ces neuf enfants, M. et madame Simard ont une certaine de petits enfants et arrière petits enfants.

La famille de M. Maxime Simard est une des plus riches et des plus respectables de la Baie St. Paul et même du comté de Charlevoix. M. Simard a toujours été un citoyen sage, paisible, et ne prêtant jamais à la critique. Aussi est-il universellement estimé de tous ses concitoyens.

A l'occasion du 60e anniversaire

saire du mariage de ce respectable couple, nous joignons notre voix à celle de tous les amis de la famille Simard, pour demander à la Providence de conserver encore de longues années et une heureuse vieillesse aux héros du jour.

Le Bromo

DANS UN CAS D'ANÉMIE RÉSULTAT MERVEILLEUX

Montréal. A. M. M. Dr Ed. Morin & Cie.

Je souffrais depuis des années d'anémie. Mon sang était pauvre, mes nerfs sans force ni énergie; mon appétit était des plus mauvais, je n'éprouvais jamais le besoin de manger. Je recevais, depuis le commencement de ma maladie, les soins intelligents de mon Docteur. Je m'étais conformée à ses soins, prenant ses remèdes avec toute la régularité possible.

Maintenant je suis forte, pouvant faire mon ouvrage sans éprouver de fatigue.

Je ne serai jamais assez reconnaissante envers votre "Bromo" qui m'a sauvé la vie.

MADAME BEAUCHEMIN

PERSONNEL

M. le magistrat Simard est parti lundi matin pour la Malbaie.

Le capt. Ricerin du "Carolina" et le capt. McLean du "Charlevoix" étaient de passage en cette paroisse ces jours derniers.

M. F. X. Gagnon industriel, de cette localité est parti mardi pour Québec.

L'ABUS DES LIQUEURS ET DES DROGUES

NOUS GARANTISSONS à toute victime de l'abus des liqueurs et des drogues, quelle que soit la gravité du cas, que lorsqu'on prend suivant la direction du nouveau remède végétal "Dixon", tout désir de liqueurs ou de drogues est détruit en moins de trois jours, et une guérison permanente a lieu en trois semaines.

Service Funèbre

Un service funèbre a été chanté samedi matin en cette paroisse pour les membres défunts du Cercle Catholique Laval.

Le Cercle Catholique n'oublie pas ses morts et on peut se rendre compte par cette touchante attention, de l'esprit d'union et de fraternité qui règne parmi les membres de cette jeune institution.

Le service funèbre a été chanté par M. le curé Fafard, directeur du Cercle.

Les membres se sont réunis à leur salle avant le service et de là ils sont partis en corps pour se rendre à l'église.

C'est un article du règlement du Cercle Catholique qui veut que tous les ans, dans le mois de novembre, l'on fasse chanter un service funèbre pour les membres défunts.

Les Pilules Canadiennes

Sont un puissant tonique du

ESSAYEZ LES CELEBRES TABACS EN POWDRE

"FRECHETTE"

LES MEILLEURS DE LA PUISSANCE

Miller & Lockwell,

Manufacturiers,

QUEBEC.

sang et des nerfs. En vente partout.

Dépot général: Dr Ed. Morin & Cie, 43, rue St. Pierre, Québec.

Y Gagnez-vous à faire Usage des Boissons Enivrantes

Vous savez que non. Alors pourquoi en prenez-vous? Nous savons pourquoi! C'est parce qu'il faut trop d'abnégation de soi-même pour abandonner cette vilaine habitude.

Vous mangez avec appétit et vous dormirez paisiblement toute la nuit, vous serez mieux sous le rapport de la santé et sous celui du portefeuille, sans compter que vos affaires n'auront plus à en souffrir.

Pour renseignements écrivez confidentiellement à The Dixon Cure Co., No 40 avenue du Parc, (pres de la rue Milton) Montréal.

PETITES NOUVELLES

M. Martineau, avocat, a été choisi par la convention libérale comme candidat à Montmagny.

Les libéraux de Verchère ont choisi M. Amédée Goffin avocat, comme leur candidat.

A Bigot, la lutte se fera entre J. E. Marcil, libéral, et M. A. T. Brodeur, conservateur.

M. Charles Langlois s'est mesuré avec M. Boulin Bourassa, dans Lévis. La lutte sera chaude.

Sir Wilfrid Laurier est à l'hôte du président des États-Unis ces jours derniers.

Dans la dernière tempête deux cents vaisseaux ont péri et des centaines de personnes ont perdu la vie.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle annonce de la maison Z. Paquet, de St. Rock de Québec, que nous publions sur la troisième page de notre journal; la réputation de cette maison n'est plus à faire.

La dernière exposition elle vient de remporter les premiers prix pour la variété et la richesse de ses installations, qui ne peuvent être surpassées. Nous invitons nos lecteurs à visiter cet établissement, où ils pourront vérifier eux-mêmes la richesse et le bon goût de leurs marchandises.

NAISSANCE

Dimanche, le 27 novembre, l'épouse de M. Edouard Gariépy, une fille.

Parrain et marraine: M. Jos. Gariépy et Mlle Emilia Gariépy.

DECES

Est décédée la semaine dernière à St. Urbain, dame Reine Destroismaisons dit Picard, épouse de M. Hippolyte Simard.

Les funérailles ont eu lieu lundi. Le service a été chanté par M. l'abbé Amédée Gaudreau.

M. et madame Dydime Boi-

NOUVEAU MAGASIN

Ouvert dans le village de la Baie St. Paul par...

MM. F. X. GAGNON & CIE

MM. Gagnon & Cie viennent d'ouvrir dans le village près du pont du Grand Bras, une bonne épicerie. Ces messieurs ont fait leurs achats à de si bonnes conditions qu'ils sont en mesure de vendre les groceries à un prix plus bas que n'importe quel autre marchand.

Farin. Choice Baker \$1 90
Fleur a pâtisserie (1ère QUALITE) 2 30
Sirop Barba le (1ère QUALITE) 35c

GES FARINES SONT GARANTIES

Si vous voulez économiser sur vos achats, vous ne sauriez mieux faire que d'aller faire une visite à ce magasin populaire.

AUSSI

Bois de Construction et Bois de Chauffage

Planches de pin blanc à \$4.00 le 100 ou à \$7.00 par 1000 pieds. Madriers de 3 pouces, 12 et 13 pieds de longueur sur 9 et 10 pouces de largeur, \$15.00 le 100.

Bonnes planches (col), \$3.00 le 100 ou \$5.00 le 1000 pieds. Bois de chauffage (croûtes) de 3 pieds et demi, \$1.00 la corde. Croûtes de 1 pied et demi, 60cts la corde, livrées au moulin.

F. X. GAGNON & CIE

vin, viennent de perdre un bébé de quelques semaines.

Loi Concernant les Journaux

1 Toute personne qui retire un journal du bureau de poste qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2 Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement ou autrement l'éditeur peut continuer à le lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3 Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal est publié, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cette endroit.

4 Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numé-

ros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

Ca ne pave pas

de payer la traite aux amis; ça ne pave pas de la payer à vous-même; ça vous payera d'abandonner, mais la difficulté est d'y réussir. Le Remède Végétal Dixon fera disparaître complètement tout désir de liqueurs enivrantes en une couple de jour, sans aucune abnégation de vous-même et sans que personne sache que vous prenez des remèdes. Vous épargnez votre argent, vous améliorerez votre santé et vous serez plus considéré. Le remède est parfaitement inoffensif; il est agréable au goût, stimule l'appétit, procure un sommeil paisible, fortifie les nerfs et n'empêche pas celui qui en fait usage de vaquer à ses affaires. Renseignements complets sous enveloppes cachetées. THE DIXON CURE CO., No 40 avenue du Parc, Montréal.

FEUILLETON

MARCOF

Le Malouin

TROISIÈME PARTIE.

NANTES EN 1793.

A l'époque où nous reprenons notre récit, le jour même où Marcof confiait à Boishardy le secret du marquis de Loc-Ronan, l'envoyé extraordinaire de la Convention nationale était à Nantes depuis deux mois accomplis.

La pauvre ville avait senti la griffe de ce tigre s'enfoncer dans ses flancs décharnés et amaigris par la souffrance.

Le siège qu'il avait soutenu l'avait déjà cruellement éprouvée. Ses faubourgs, incendiés et détruits, n'offraient plus que l'aspect désolé de vastes ruines, et les bras, l'argent, le courage manquaient également pour les relever. Les quelques maisons qui y restaient debout chanceaient sur leurs murs noirs, envahies par les boulets et lézardées par les balles et la mitraille. Les habitants, épouvantés s'étaient réfugiés dans l'intérieur de la ville. La solitude rendait plus affreux encore ce triste et navrant spectacle de la dévastation.

Carrié s'était tranquillement installé dans cette partie de la ville que l'on nomme Richelieu. La maison dont il avait fait choix pour y transporter ses deux frères et qu'il avait fait arranger pour son usage personnel, était une habitation d'une assez belle apparence, qui semblait tenir à la fois d'une résidence de ministre, et d'un corps de garde de sans-culottes.

Un poste était établi au rez-de-chaussée. Deux sentinelles gardaient l'entrée de la maison. D'autres soldats, si ce n'est pas déshonorer ce nom que de le donner à de pareils êtres, d'autres soldats, disons-nous, fumaient, buvaient ou chantaient : les uns assis sur les bancs, les autres couchés sur les lits de camp de poste.

Ces hommes faisaient partie de la compagnie Marat, dont le chef était Carrier, et le lieutenant Pinard.

La mission de la compagnie Marat était, suivant l'expression consacrée par ses membres, de feuilleter les gros négociants. Le jour où Carrier l'avait organisée, il avait adressé l'allocution suivante à la réunion Vincent la Montagne :

« Vous, mes bons sans-culottes, vous qui êtes dans l'indigence, tandis que d'autres sont dans l'abondance, ne savez-vous pas que ce que possèdent les gros négociants vous appartient ? Il est temps que vous jouissiez à votre tour. Faites-moi des dénonciations. Le témoignage de deux bons sans-culottes me suffira pour faire rouler les têtes ; car la parole d'un vrai patriote vaut mieux que la vie de cent aristocrates ! »

Puis, le même jour, le conseil décrétait l'arrestation de tous les gens riches et de tous les gens d'esprit. Décret d'une absurdité telle, qu'aujourd'hui on se peine à y ajouter foi, mais qui existe infecté dans les archives de Nantes.

C'était, comme on le voit, d'une part un moyen aussi nouveau qu'ingénieux de relâcher le rôle des accusations, et de l'autre, une facilité grande pour les excellents patriotes de la noble compagnie de plumer les bourgeois sans s'inquiéter de leurs cris.

Aussi les sans-culottes ne s'en firent-ils pas faute. Ils empiétaient à la fois les prisons et leurs poches, quitte à faire vider les premières par le bourreau et la guillotine, et les dernières par les cabaretiers et les filles prostituées.

En agissant ainsi, Carrier n'avait eu d'autre but que celui de concilier les bonnes grâces des sans-culottes et de se les rendre dévoués, but qu'il atteignit promptement.

La compagnie Marat montait toute la garde dans la maison du proconsul, à la porte de laquelle nous venons de conduire le lecteur.

Au moment où nous arrivons

devant le corps de garde de la compagnie Marat, un homme, débouchant d'une rue voisine, se dirigeait rapidement vers la maison du proconsul.

Le nouveau venu était un personnage de quarante à quarante-cinq ans, haut de taille et fort maigre.

Son front bas, ses yeux gris, son nez crochu, ses lèvres minces et presque imperceptibles, denotaient, s'il faut en croire le système de Lavater, un caractère faux, des instincts rapaces, et une lâcheté méchante ; tandis que ses dents de devant, croisées les unes sur les autres, étaient, toujours suivant le même système, un indice terrible et effrayant de férocité.

Il portait à peu près le même costume que les satellites de la compagnie Marat.

Ses mains étaient étrangement mutilées. Par suite probablement d'un accident, ses deux pouces étaient rongés, et la peau de la partie intérieure s'appuyait sur les os dénudés et étendus de la moindre épaisseur de chair. Cet homme était le fameux Pinard, l'ami de Carrier, le lieutenant de la compagnie Marat.

Qu'était-il ayant la révolution ? ou était-il né ? quel payait-il habité ?

Voilà ce que les Nantais ignoraient complètement. Plus heureux que ces derniers, nous pouvons donner sur Pinard des renseignements exacts.

Avant de porter ce nom, il avait été connu sous un autre. Pinard, le compagnon d'orgie de Carrier, Pinard le complice du tyran atroce, n'était autre que Carlor, le sorcier de Penmarckh.

Nous saurons plus tard comment il avait pu se soustraire à la vengeance jurée par Kéneec. Qu'il nous suffise de dire pour le moment que Carlor, ou mieux Pinard, puisque tel est son nom historique, qu'il nous suffise de dire que cet homme était le triple type de l'envie, de la bassesse et de la lâcheté féroce.

Parmi les sans-culottes, Pinard avait un nom révérend. Nous n'étonnerons donc pas le lecteur en lui disant que son apparition sur la place fut saluée par de nombreux acclamations.

« Salut et fraternité, citoyen ! lui cria une sorte d'Hercule à face patibulaire en lui tendant cordialement la main.

« Bonjour, Brutus ! répondit Pinard.

« D'où viens-tu ?

« De l'entrepôt.

« Les brigands y fisonnent toujours, n'est-ce pas ?

« Dame ! on manque de temps pour les expédier. Cet aristocrate de Gonchon, le président de la commission militaire, veut se donner des airs de les entendre tous avant de les condamner ! comme si ces brigands n'étaient pas tous coupables. Au si je viens de la vertu qu'il y passerait bien sûr lui-même, s'il ne se dépêchait un peu plus.

« Ça ne va pas ! interrompit un sans-culotte ; on n'a guillotiné que vingt-trois ce matin.

« Aussi j'ai une idée, mes Romains, répondit Pinard ; une idée toute neuve, et qui vous ira un peu proprement, j'imagine.

« Laquelle ? demanda-t-on de toutes parts en entourant l'ami de Carrier.

« Je vais vous conter cela.

VI - LES VRAIS PATRIOTES DE LA COMPAGNIE MARAT

Pinard se recueillit quelques instants.

« Tu disais Cincinnatus, reprit-il en s'adressant à l'un de ses auditeurs, que l'on n'avait guillotiné que vingt-trois aristocrates ce matin ?

« Oui, répondit le sans-culotte.

« Eh bien ! Gonchon prétend qu'en se dépêchant, il ne peut en juger que trente-cinq par jour.

« Gonchon est un modéré ! s'écria une voix.

« Un suspect ! fit un autre.

« C'est mon avis, continua Pinard, attendu que cinq minutes suffisent pour condamner. Or, à cinq minutes par aristocrates, ça en ferait douze par heure, et à en juger seulement cinq heures par jour, ça en ferait déjà soixante.

« C'est évident ! dit Brutus.

« Soixante par jour, ça n'en

ferait jamais que dix-huit cents par mois, fit observer Cincinnatus.

« Et nous en avons déjà trois mille dans les prisons, sans compter ceux que l'on amène tous les jours, répondit Pinard.

« Alors, faut trouver un moyen.

« Sans cela nous serons pourris d'aristocrates.

« Faut les brûler en masse !

« Faites sauter les prisons avec eux !

« Faites marcher le rasoir national jour et nuit !

« Très bien, mes Romains, interrompit Pinard ; vous avez tous d'assez bonnes idées, mais je crois en avoir trouvé une meilleure.

« Qu'est-ce que c'est ?

« Parle vite !

« Raconte-nous cela !

« La parole est à Pinard.

Et les sans-culottes, se pressant davantage, contraignirent le lieutenant de Carrier à monter sur un banc pour être à même d'être entendu de tous.

Pinard jeta autour de lui un regard de complaisance et commença :

« Mes braves sans-culottes, vous allez me comprendre en deux mots. Vous connaissez tous la place du Département qui est située à l'autre bout de la ville ?

« Oui ! cria-t-on de toutes parts.

« Eh bien ! je propose que l'on y conduise tous les soirs quelques centaines d'aristocrates ; qu'on les range en ligne ; que l'on établisse une batterie d'artillerie en face d'eux, et que, pour s'entretenir la main, les vrais patriotes tirent dessus à mitraille. Ça vous va-t-il ?

« Bravo ! s'écrièrent les sans-culottes.

« A-t-il des idées, ce Pinard ! disait l'un.

« En voilà un vrai républicain ! ajouta un autre.

« Un pur patriote !

« Dame ! il était à Paris en septembre.

« Vive Pinard ! hurla la bande.

« Mais, fit observer une voix, Gonchon n'aura pas le temps de les juger !

« On ne jugera pas ! répondit Pinard.

« C'est vrai ajouta Brutus ; ça nous épargnera du temps perdu.

« Alors, c'est bien convenu, bien entendu ? demanda encore Pinard.

« Oui ! oui ! oui !

« Eh bien ! qu'est-ce qui veut venir avec moi porter la motion au citoyen Carrier.

« Moi ! moi ! moi ! crièrent vingt bouches différentes.

« Vous êtes trop pressés, mes Romains ! ne m'en faut que deux et je désigne Brutus et Chaux.

Les deux sans-culottes désignés étaient de ceux qui portaient à leurs bonnets des oreilles sanglantes.

Pinard sauta à bas de son banc, et au milieu d'un concert boulangé d'énervantes félicitations, il se dirigea vers la porte donnant accès dans l'intérieur de la maison. Chaux et Brutus le suivirent.

La demeure de Carrier était gardée soigneusement de toutes parts. On y pénétrait jamais même les familiers les plus connus, sans un mot de passe changé chaque jour. L'exemple de Marat assassiné le 14 juillet précédent, était toujours devant les yeux du proconsul. Il redoutait les vengeances particulières qu'auraient pu exercer sur lui les parents des victimes. Aussi se faisait-il garder à vue.

vaste pièce parfaitement meublée et garnie de sièges en bois doré recouverts d'étoffes de soie. Ils allumèrent leurs pipes au brasier qui brûlait devant la cheminée, et s'enfonçant chacun dans un molle fauteuil, ils se mirent en devoir de passer en causant le temps de l'attente. Le contraste qu'offraient ces hommes aux costumes hideux tout maculés de taches de sang et ce mobilier superbe, était quelque chose d'impossible à décrire.

De temps en temps on entendait à travers le passage de la muraille un bruit de voix confuses arriver jusqu'au salon. Ce bruit de voix partait du cabinet du proconsul.

« Le citoyen a l'air de se faire, dit Brutus en lâchant une énorme bouffée de fumée.

« Peut-être bien qu'il dispute avec sa femme, répondit Pinard.

« Ou qu'il s'amuse avec la citoyenne Angélique Caron, ajouta Chaux en riant.

« Et comment Angélique vit-elle avec sa nouvelle compagne, demanda Pinard.

« Laquelle ?

« Ah ! c'est vrai, ce Carrier est pire qu'un Turc. Il en change tous les jours.

« Dame ! il a les prisons à sa disposition. Il foille là-dedans et prend ce qui lui plaît.

« Avec ça que vous vous en privez vu que vous en avez la compagnie Marat !

« Tiens ! est-ce que les femmes d'aristocrates ne sont pas faites pour nous amuser ?

« Et sont-elles assez bêtes ! dit Brutus en riant d'un gros rire ; on leur promet la liberté, on celle de leur frère, de leur père ; elles croient cela, et elles sont douces comme des agneaux !

« Et les religieuses de la Miséricorde qu'on nous a amenés dernièrement ! Il y en avait deux qui étaient jolies comme des aneurs.

« Oui ; elles plaisent à Grandmaison.

« C'est donc cela qu'il leur a fait sortir des prisons pendant deux jours ?

« Tiens ! il a eu un peu de raison.

« Ça devait être ennuyeux ! elles étaient devanées folles toutes les deux !

« Imbécile ! qu'est-ce que cela fait ?

« A propos, Pinard ! dit Chaux en se tournant vers le sans-culotte ; j'ai visité les registres, et j'ai vu le nom d'un ci-devant domestique d'aristocrate que j'ai connu autrefois, et qui est incarcéré depuis plus de deux mois.

« Eh bien ?

« On lui fait des passe-droits à ce gaillard-là ? Il devrait être expédié depuis longtemps.

« Comment le nommes-tu ?

« Jocelyn.

« Ah ! oui, l'ancien valet du ci-devant marquis de Loc-Ronan.

« Tu le connais aussi ?

« Je l'ai vu en Bretagne autrefois.

« C'est un aristocrate comme son ci-devant maître.

« Je le sais bien, mais Carrier m'a donné l'ordre positif de ne pas le faire passer avec les autres, lui et son compagnon, un autre aristocrate aussi.

« Tu les as vus ?

« Non ! je sais qu'ils sont incarcérés, voilà tout.

« Eh bien ! moi j'ai été visiter les prisons avant hier, dit Brutus, et je me suis trouvé avec les gens dont vous parlez. Eh bien ! je parierais que ce compagnon du valet est un ancien maître, un ci-devant, un chien d'aristocrate qui se cache sous un faux nom.

« Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle annonce des tabac en poudre 'Fréchet', que nous publions dans une autre colonne. Demandez-le à votre fournisseur.

Cartes d'Affaires.

NOTAIRES

F. Fortin

NOTAIRE.

Baie St. Paul, Co. Charlevoix

Tient son bureau chez M. Philippe Gagnon, en face de l'Eglise

J. O. PARE

L. L. B. NOTAIRE.

Dépositaire du Greffe de fou

le notaire Chs. Boivin, Baie Saint-Paul.

E. de Sales La Terriere

B. de L., L. L. L. NOTAIRE.

Eboulements, . . . Co. Charlevoix

JOSEPH KANE

NOTAIRE.

Malbaie, Co. Charlevoix.

MEDÉCINS.

Alt. Morin, M. D.

VILLAGE ST. JOSEPH.

BAIE ST. PAUL, . . . Co Charlevoix

Dr Alf. Simard sr.

Dr Alf. Simard jr

BAIE ST. PAUL.

Eug. Guillemette,

MÉDECIN-CHIRURGIEN.

Residence : En face de l'Eglise

VILLAGE BAIE ST. PAUL.

E. BOULANGER.

MÉDECIN-CHIRURGIEN.

Malbaie . . . Co. Charlevoix

J. A. LAPOINTE,

MÉDECIN-CHIRURGIEN.

Malbaie. . . Co Charlevoix

J. H. Tremblay,

MÉDECIN-CHIRURGIEN.

Eboulements, Co. Charlevoix

ELIPHE LAVOIE

HUISSIER DE LA COUR

SUPÉRIEURE

VILLAGE BAIE SAINT PAUL.

AVOCATS

Auteuil & Verret

AVOCATS.

PIERRE D'AUTEUIL, M. P. P.

Baie St. Paul.

HÉCTOR VERRET, L. L. B.

Malbaie.

G. KANE.

AVOCAT

Village Malbaie, Co Charlevoix

Hid. Lavoie,

Ferblantier et Plombier, PRÈS DU PALAIS DE JUSTICE, BAIE ST. PAUL.

M. Lavoie désire informer le public qu'il a ouvert une boutique à l'ancien magasin de bonbons de M. Urbain Bolduc

M. Lavoie se chargera de tous les travaux qu'on voudra bien lui confier tel que plombage, couvertures métalliques.

Spécialités : posage de closets dans les maisons privées. Ferblanterie de toute sorte

Dalles en tôle galvanisée. Une visite à son établissement vous convaincra que ses prix sont le plus bas possibles

HIDALLA LAVOIE.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST. JEAN

LA NOUVELLE ROUTE CONDUISANT AU CÉLÈBRE SAGUENAY

TERRES ABLE, BON CLIMAT, BON BOIS, BONNE EAU



Le gouvernement provincial offre en vente au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé que l'on puisse trouver dans la province de Québec à 20 centes l'acre, à une distance de 10 heures seulement de Québec (180 milles) par voie ferrée. Ces terres sont situées, entre autres, dans les cantons suivants, qui font partie du territoire du Lac St. Jean :

Albanel, 35,472; Ashuapmouchouan, 20,350; Bagot, 21,371; Bourget, 21,264; Caron, 22,467; Charlevoix, 21,658; Dablon, 23,575; Deshaies, 13,524; Demoules, 20,315; Dequin, 55,797; Dolbeau, 48,000; Dufferin, 20,189; Matabetchouan, 15,305; Normandia, 20,426; Paron, 40,875; Racine, 31,600; Ross, 15,900; St. Hubert, 30,000.

Toutes ces terres sont faciles d'accès par bateau à vapeur sur le lac, et par les chemins du gouvernement, à partir du terminus du chemin de fer, à Roberval. Le chemin de fer de QUÉBEC et du LAC ST. JEAN offre les avantages suivants :

Sur présentation d'un certificat de l'agent d'immigration du Dominion, à Québec, à ses bureaux, sur la jetée Louise, ou de l'assistant-commissaire de l'Agriculture, les immigrants arrivant d'Europe ou des États-Unis, et les cultivateurs qui vont s'établir au Lac St. Jean, pourront bénéficier des privilèges et desous :

TRANSPORT GRATUIT de Québec et du Lac St. Jean des colons et de leurs familles, de 300 livres d'effets de ménage pour chaque adulte, et de 150 livres pour chaque enfant. Tout excédent de 300 lbs d'effets de ménage - mais pas au delà d'un chargement de char pour chaque famille - sera transporté au prix nominal de 9 centes par 100 livres.

Les colons de bonne foi qui désireront seulement aller examiner les terres obtiendront un demi-passage de Québec au Lac St. Jean et retour pour \$2.75 chacun. Les colons trouveront à acheter des belles terres en culture au Lac St. Jean. Pour renseignements concernant la vente des terres, s'adresser à l'agent des Terres de la Couronne, à Roberval, Lac St. Jean et à M. Patrick Doyie, agent d'immigration du Dominion. Pour autres renseignements, demandez notre brochure sur la colonisation et nos indicateurs. Trains réguliers entre Québec, Roberval, Lac St. Jean et Chibouctou.

Bureau principal : Terminus, rue St. André, Québec.

ALEX. HARDY, J. G. SCOTT, Agent gen. du fret et Sec. et gérant des passagers.

M. BOUCHARD,

AVOCAT.

Baie St Paul, Co. Charlevoix.

U. Bolduc,

Horloger et Bijoutier

Invite tous ceux qui ont quel

ques ouvrages à faire faire à leur Horloges, Montres et Bijouteries Douille de pipe en Argent, Soudure d'or et d'argent, à venir me voir. Tout ouvrage sera fait avec précaution et garanti. Dans la maison de M. Joseph Simard en face de M. Maurille Bouchard avocat, Baie St. Paul.